

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

**Séance du 19 mai 2014 à 20 heures 30.**

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : MOREAU Denis, TARBY Alexandra (1<sup>er</sup> Adjoint), REVERDY Laurent (2<sup>ème</sup> Adjoint), JEUDY Bernard, MAITREJEAN Hubert, BOECK Stéphane, JEANNIN Jean-Philippe, JACQUEMARD Fabien, PIQUET David.

Absents excusés : VERGOBY Cyril.

Absent :

Secrétaire de séance : JACQUEMARD Fabien

Convocation : 12/05/2014

Affichage : 12/05/2014

Votants : 9

- Approbation du compte rendu séance CM du 09/04/2014.
- Le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour, en point 1, la délibération relative aux délégations consenties au maire par le CM.

**ORDRE DU JOUR****1°) DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL:**

Le maire donne lecture des délégations conformément aux dispositions de l'article L 2122.22 du code général des collectivités territoriales avec plafonnement des règlements de marchés de travaux à 300 000 € HT et des fournitures et prestations de service jusqu'à 20 000 € HT. Approbation à l'unanimité.

**2°) INDEMNITE MAIRE ET ADJOINTS:**

- Indemnité Maire : Le CM décide, 8 voix pour et 1 abstention, d'accorder l'indemnité au taux de 17% de l'indice 1015 de la fonction publique, conformément à la loi n°2002-276 du 27/02/2002 et de l'article 2123-23 du code général des collectivités locales.
- Indemnités Adjointes :
  - 1<sup>er</sup> Adjoint : Mme Alexandra TARBY fait part au CM qu'elle renonce à l'indemnité.
  - 2<sup>ème</sup> Adjoint : proposition du CM : 5 voix pour 3.3 % 2 voix pour 4 % 2 abstentions  
L'indemnité retenue sera de 3.3 % de l'indice 1015.

**3°) ORGANISATION ELECTIONS EUROPEENNES DU 25 MAI 2014:**

Désignation des personnes aux permanences du bureau de vote de 8h à 18h et dépouillement du vote. Tableau en annexe.

**4°) ADHESIONS AU SYNDICAT HORTICOLE:**

Lors de son assemblée générale du 13 mars le Syndicat Horticole a validé l'adhésion de la commune de Montigny sur Ain et le retrait des communes de La Mouille, Marigny, Plénise. Approbation à l'unanimité du CM.

**5°) DIVERS – INFOS – QUESTIONS DIVERSES:**

- Berest : Le dossier d'aménagement sécurité a été déposé le 24 avril au Conseil Général. David Piquet a contacté pour devis les entreprises Visiotub (passage de caméra) et SARP (curage) pour le réseau d'eaux pluviales.
- Travaux programmés :
  - Salle écluse : rénovation peinture salle et cuisine 1 900 €
  - Eglise : reprise et impression peinture sur murs abimés 6 000 €
  - Accord pour achat de 2 tables pique-nique pour l'Etang et de 3 bancs publics (béton/bois) salle de l'Ecluse.
- Le maire fait part d'un courrier de M. et Mme Million (Sur Ville) concernant l'attaque sur personne d'un chien blanc errant. Nous rappelons que la divagation des chiens est INTERDITE. Un courrier sera adressé à nouveau à tous les habitants les incitant à porter plainte à la gendarmerie en cas d'agression.
- Le repas Canadien à l'Etang est fixé au dimanche 6 juillet. La population est cordialement invitée.

La séance est levée à 23 H 00

Vu par Nous, Maire de la Commune de LE PASQUIER pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 août 1884.

Le Maire,  
Denis MOREAU